

Les animaux dans l'héraldique : le bestiaire de l'armorial Combaz

Autor(en): **Zwick, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **11 (2017)**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



C'est en participant à la restauration de ponts et de bâtiments anciens que l'ingénieur civil **Pierre Zwick** s'est peu à peu familiarisé avec l'histoire. Il est l'auteur de plusieurs publications sur la cartographie et les ouvrages d'art d'autrefois. Président honoraire de l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie, il est membre associé de l'Académie internationale d'héraldique.

Les animaux dans l'héraldique

Le bestiaire de l'armorial Combaz

Parmi les nombreux papiers laissés par le notaire, conseiller d'Etat et historien Jean-Joseph Combaz (1772-1846), on trouve un petit cahier de notes contenant pas moins de 1300 armoiries. Presque tous les armoriaux de l'Ancien Régime n'enregistrent que les familles de la ville de Fribourg et ignorent totalement les bourgeois des bailliages et des Anciennes Terres. Combaz a voulu combler une lacune. Il n'a pas seulement compilé les armoiries existantes, mais il en a aussi créé de nouvelles.

Le développement des armoiries dans nos régions

L'origine des armoiries est presque toujours obscure. Sauf rares exceptions, le droit aux armoiries a toujours appartenu à tout le monde. Les théories d'après lesquelles ce droit était réservé à certaines catégories sociales sont aujourd'hui définitivement rejetées¹.

Le dessin peut être abstrait, formé simplement d'éléments géométriques – rayures verticales, horizontales ou diagonales – ou agrémenté de figures très diverses : croix, étoiles, fleurs de lys, lion, aigle. Il est illusoire de vouloir y trouver une quelconque signification. Le nom de famille peut inspirer le choix d'un meuble, ce qui donne lieu à des armes parlantes, comme la grue de Gruyère, le corbeau de Corbières, la roue de Rue ou de Riaz, ou les ailes de la famille Alex.

Dès le XVI^e siècle, presque tous les notables ont des armoiries. Les voûtes de la collégiale de Saint-Nicolas, repeintes en 1648, affichent un armorial presque complet du patriciat fribourgeois. En 1751, François-Joseph Heiny (1694-1763) grave le grand tableau des « familles habiles à gouverner ». Mais, pendant ce temps, la foule anonyme des paysans, artisans et commerçants vit dans une « honnête médiocrité »², sans laisser de traces dans les documents d'archives. Elle adopte beaucoup plus timidement

¹ PASTOUREAU, Michel : *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, p. 60.

² ANDREY, Georges : « Fribourg (canton) » in *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), t. V, p. 225.

Quelques termes utilisés en héraldique

- meuble :** nom générique donné aux figures dont la place dans l'écu peut être variable (animaux, plantes, objets divers).
- éployé :** qualifie l'aigle lorsqu'elle a les ailes étendues.
- écartelé :** qualifie l'écu partagé par une ligne horizontale et une ligne verticale qui se coupent à angle droit, en quatre quartiers.
- émail :** nom générique des couleurs héraldiques.
- argent :** émail de couleur blanche.
- azur :** émail de couleur bleue.
- gueules :** émail de couleur rouge.
- or :** émail de couleur jaune.
- sable :** émail de couleur noire.
- de l'un en l'autre :** se dit des figures posées sur une partition bichrome, chacune portant l'émail de la moitié de partition opposée.
- passant :** qualifie les quadrupèdes représentés horizontalement et semblant marcher.
- rampant :** qualifie les quadrupèdes représentés verticalement, dressés sur une patte de derrière.



Grandvillard, armoiries Borcard

qu'en Suisse alémanique des armoiries qu'elle place aux frontons des granges, en imposte des entrées de maisons, sur les petits vitraux, dits de cabinet et même sur les objets domestiques. Elle choisit volontiers des animaux sauvages ou de compagnie, des plantes rustiques plus ou moins stylisées, des outils d'artisans et des marques de maison. Ces cas restent rares sous l'Ancien Régime.

Il faut attendre le début du XIX^e siècle pour voir le développement d'une héraldique vraiment populaire. La gravure d'armoiries sur des objets précieux, notamment d'orfèvrerie, vise autant à témoigner de l'opulence du propriétaire qu'à décourager les desseins voleurs.



Les tendances historisantes de l'époque favorisent l'usage des armoiries dans toutes les classes sociales³. En architecture, le *Heimatstil* ou style suisse, né au début du XX^e siècle, puise son inspiration dans la nostalgie d'une tradition locale parfois contrefaite et favorise la reproduction ou l'invention d'armoiries à des fins décoratives. Les meubles héraldiques propres aux grands dignitaires féodaux – lion, aigle, fleur de lys – repris dans le courant de cette dernière période n'ont absolument aucun rapport avec une hypothétique origine noble de ceux qui les affichent. Il n'est pas possible de déduire une ascendance généalogique à partir d'armoiries.

Jean-Joseph Combaz, personnage public et historien

Le notaire Jean-Joseph Combaz (il écrivait Comba), né à Montbovon en 1772, appartient à cette élite rurale qui entendit parler de la Révolution de 1789 par les militaires rentrés au pays. Après le grand chambardement provoqué par l'occupation française neuf ans plus tard, il pense qu'un point de non-retour est atteint et qu'une nouvelle époque commence. Il est élu conseiller d'Etat sous la Médiation, mais, au moment de la Restauration de 1815, il se compromet gravement avec un mouvement d'opposition et il est forcé de partir momentanément en exil.

De retour dans son canton, il se tourne vers l'étude du passé, suivant les traces d'un Jean de Müller (1752-1809) pour qui « l'histoire reste au service de la politique »⁴. Il puise ses informations dans les archives communales et les complète par des observations sur le terrain. Ses descriptions accompagnées de croquis – parfois un peu maladroits – sont encore précieuses aujourd'hui pour la connaissance de lieux et de châteaux de nos jours disparus. Il est en quelque sorte un précurseur des relevés archéologiques, avant la découverte de la photographie. Il nous laisse un très grand nombre d'écrits qui n'ont jamais été publiés, en rapport avec l'histoire de la Gruyère, du canton de Fribourg et même du diocèse de Lausanne.

L'armorial Combaz

Ce que l'on appelle l'« armorial Combaz » est en réalité un petit carnet de notes de 53 folios, comportant essentiellement des collections d'armoiries, mais aussi des tables de renseignements utiles à celui qui fait des recherches

³ ANDEREGG, Jean-Pierre : *La maison paysanne fribourgeoise*, Bâle, 1979, t. I, p. 231.

⁴ WALTER, François : « Histoire », in *DHS*, t. VI, p. 466.

en histoire. On ne connaît pas de date de rédaction de ce document, si ce n'est que l'auteur travaillait sur un premier brouillon en 1828⁵.

L'écriture n'est pas facile à déchiffrer et les dessins coloriés sont tracés à main levée. Tout cela montre qu'il s'agit bien de notes personnelles et non pas d'un ouvrage prêt pour la publication.

L'examen de cette collection montre que Combaz a puisé dans de très nombreuses sources, en Suisse aussi bien qu'en France, parmi lesquelles on peut identifier l'« Armorial fribourgeois des 100 familles éligibles de 1794 », plus étendu que celui de Heiny, et la « Der Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch » de Johann Friedrich Engelhard (1783-1862). Combaz a également collationné des armoiries appartenant à la petite noblesse française. Il s'est aussi intéressé aux villes et aux communes. Surtout, il est l'auteur de nombreuses créations, difficiles à repérer, car les armoiries sont présentées par ordre alphabétique, sans repères particuliers. Il a même inventé des armes pour des cures de campagne et en a recréé pour les comtes d'Ogoz, prédécesseurs de ceux de Gruyère.

L'armorial débute avec un imposant frontispice aux trois écus de Fribourg, de la Suisse et de la Gruyère. Il contient 800 blasons coloriés de familles principalement fribourgeoises de toutes les époques. On trouve ensuite 428 écus, partiellement identifiés, servant d'illustrations à des termes héraldiques. Les deux dernières pages sont curieusement consacrées à des pavillons de marine plus ou moins fantaisistes. Le cumul de l'ensemble s'élève à 1310 écussons.

Parmi les familles fribourgeoises et alliées, la féodalité est représentée 39 fois. Pour le patriciat, Combaz donne 131 écussons. Ce chiffre élevé s'explique par la prise en compte de familles éteintes, ainsi que par une timide ouverture de l'accès à la bourgeoisie privilégiée après la marche de Chenaux sur Fribourg.

Les familles bourgeoises sont présentes avec 413 blasons. Différents animaux sont représentés dans plus d'un quart de ceux-ci.

Des lions, des ours et des aigles

En héraldique, les animaux ont obligatoirement un aspect redoutable, hérité de la tradition des tournois, lors desquels il fallait impressionner l'adversaire. Les premières places reviennent au lion et à l'aigle. Les dessinateurs qui

⁵ de VEVEY, Hubert : « Contribution à l'Armorial du Canton de Fribourg », in *Annales fribourgeoises*, 1933, p. 3.



n'en avaient jamais vu de près ont imaginé des créatures aux allures surprenantes, très éloignées des modèles vivants. En héraldique, le lion se tient généralement de profil, le corps plus ou moins dressé, une seule patte posée sur le sol, les trois autres levées et la queue en l'air. Dans le langage codé du blason, on dit qu'il est « rampant », du latin *rapere*, signifiant « se saisir violemment ». Il figure dans les armoiries des familles Ducloz, Ducrest et Esseiva. Celles de la famille Liecht (Lergier) avec un lion portant un cierge allumé (Licht) sont copiées de la *Chronique d'Engelhard*.

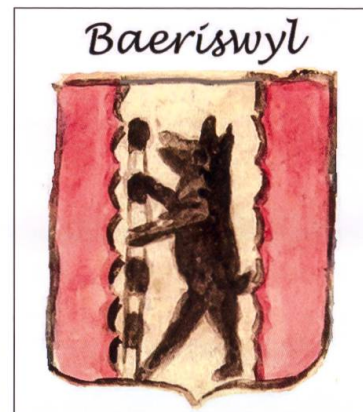
Durant le haut Moyen Âge, pour le folklore occidental, le roi des animaux semble avoir été l'ours, qui ne sera détrôné qu'entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle. Il se maintient dans l'héraldique rurale jusqu'à l'époque moderne. Chez Combaz, l'ours est aussi fréquent que le lion. Sa dénomination allemande (*der Bär*) est à l'origine des armes parlantes Baeriswyl. Notre notaire a probablement inventé des armoiries pour les Bérard, les Berthoud et les Bays (d'Estévenens). Pour les Bardy, il remplace le lion brandissant une épée par un ours tenant devant lui une lance à la verticale. Confusion ou création?

L'aigle – féminin en héraldique – est conventionnellement représentée au moment de son envol, les ailes éployées, les pattes écartées, avec une queue décorative démesurée.

Une branche de la famille Philipona, qui fut admise dans le patriciat en 1597 et 1612, s'est éteinte en 1776. Selon l'armorial Heiny de 1751, elle arborait ni plus ni moins que l'aigle impériale à deux têtes, surmontée d'une seule couronne. Combaz pensait que les familles non patriciennes survivantes ne pouvaient pas arborer les armoiries d'une famille éteinte. Comme juriste, il avait raison. Il a donc créé, pour elles, cette amusante variante écartelée de gueules et d'argent, avec une aigle surmontant un croissant, de l'un en l'autre. Il y a aujourd'hui des Philipona qui sont présents en Basse-Gruyère et en Haute-Singine, mais sans lien de parenté obligé. Pour les familles paysannes Chautemps, Cosandey, Delley, Péclaz et Robotel qui ont toutes une aigle, Combaz semble avoir repris des modèles connus.

Les animaux sauvages et domestiques

De tout temps, les quadrupèdes ont pris place dans les armoiries. Les plus couramment représentés sont le sanglier, le loup, le cerf, les chiens, les bovins, les ovins, les caprins,



Ochsenbein



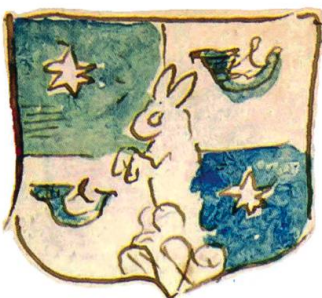
Schaeffer



Gachoud



Levrat



le renard et le cheval. Le sanglier semble avoir perdu le riche contenu symbolique qui était le sien dans l'Antiquité et pendant le haut Moyen Âge. Sa tête, que l'on appelle hure, se rencontre plus souvent que l'animal entier. D'or sur un fond de gueules, elle est donnée par Combaz pour une des familles Schmutz, peut-être pour celle qui est bourgeoise de Prévondavaux et de Romont. Toujours dans la vénerie, le cerf a été adopté par des chasseurs séduits par sa taille, ses formes et son symbolisme. Il figure dans les armoiries de la famille Jeanrenaud de Morat. Sa ramure, plus simple à dessiner, est également un motif fréquent en héraldique. On la trouve chez les Schmutz établis dans le Moratois. Le bouquetin, également très décoratif grâce à ses immenses cornes, est à rapprocher du cerf. Il figure, en 1516 déjà, sur un diplôme d'armoiries concédées par l'empereur Maximilien d'Autriche à Jost Zimmermann, chancelier d'Etat, dont la descendance féminine s'éteignit dans la famille de Fivaz qui releva le bouquetin dans ses armoiries. On le voit à différents endroits du monastère d'Hauterive qui a connu deux abbés de Fivaz. Combaz, qui le donne aussi pour les Dumont de Grolley (?), les Beck, les Jeanrenaud et les Meyer, tous trois de Morat, ignore par contre qu'il se trouve aussi chez les Gruériens Niquille et Dubas, qui ont peut-être des armoiries plus tardives. Comme armes parlantes, il apparaît chez les Chevressy, famille éteinte d'Estavayer-le-Lac.

Venons-en aux animaux domestiques. En héraldique, le taureau et le bœuf se différencient par des détails subtils, inventés par les héraldistes du XVII^e siècle: le taureau a la queue dressée et recourbée vers son dos, tandis que le bœuf la tient entre les jambes. Pour le bœuf de la famille Pégaitaz, Combaz dessine un quadrupède qui ressemble plutôt à un bélier. Des têtes de taureaux de profil sont données pour les Marmoud de Farvagny-le-Grand et pour une branche des Dupraz. La même tête vue de face – comme celle du canton d'Uri – s'appelle une rencontre de taureau. La famille Ochsenbein de Morat l'a adoptée comme armes parlantes avec deux os croisés à la mode des pirates.

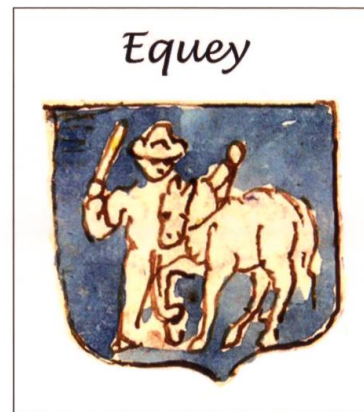
Le mouton passant est représenté dans les armes des familles Berger et Schaeffly (famille éteinte bourgeoise de Fribourg). Les Grosset d'Avry-sur-Matran le montrent rampant. Pour les Schaeffer, Combaz a peint un véritable tableau: d'azur à un berger (Schäfer) jouant de la flûte, accompagné de son troupeau de moutons, sous un crois-

sant de lune, le tout d'argent. Le bélier, reconnaissable à ses cornes enroulées, appartient aux Hermann. L'agneau mystique ou agneau pascal est une des figures préférées de l'héraldique urbaine et de l'héraldique ecclésiastique⁶. Ce symbole religieux, qui trouve son origine dans l'Évangile de saint Jean, a inspiré un grand nombre d'artistes, peintres, musiciens, poètes. Dans les armoiries des familles Gachoud et Jungo, il tient selon la tradition une croix haute supportant une bannière ornée d'une croix.

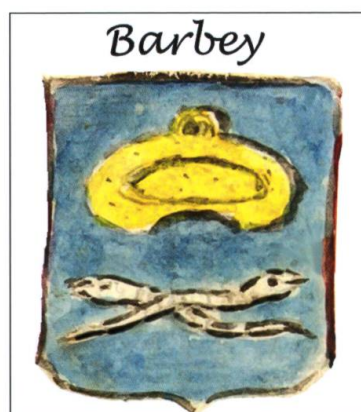
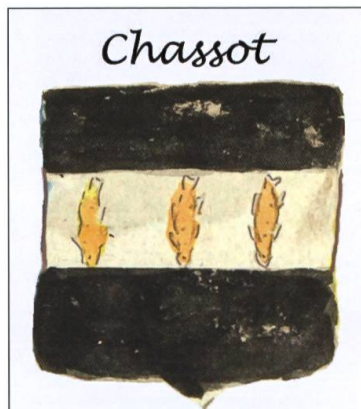
Le chien se retrouve depuis très longtemps dans les armoiries fribourgeoises. Les auteurs spécialisés font une distinction entre le dogue, le braque, le barbet, mais ce n'est que de la théorie et seul le lévrier, toujours représenté en courant, se distingue de ses congénères. Les armoiries Nicolet et Geinoz n'ont que peu de variantes. Pour les Dougoud, qui ont aussi un soc de charrue, Combaz propose une variante parlante avec un dogue et pour les Thierry de Liefrens et Mossel, il dessine trois têtes de chien. Les familles Levrat et Haas ont simplement adopté un lièvre (*der Hase*) comme emblème.

Le cheval seul, sans monture, est peu présent dans les armoriaux. Il est représenté rampant, prêt à sauter, chez les Moullet et les Jaeggi. Pour les Chavaillaz – nom qui pouvait signifier autrefois « qui a l'allure d'un chevalier » ou plus simplement « qui possède un cheval » – Combaz dessine un chevalier portant une lance, copié des armoiries Champion connues dès le XV^e siècle. Dans le même genre, pour Equey, qui rappelle le mot écuyer, il met en scène un cheval tenu par la bride par un homme tenant un sabre dans sa main droite.

Dans la classe des oiseaux, à tout seigneur, tout honneur, il convient de commencer par la grue du comte de Gruyère qui se distingue de toutes les autres par ses ailes déployées, sur le point de prendre son essor, « au vol levé » dans le langage héraldique. Elle apparaît pour la première fois sur un sceau du comte Rodolphe III en 1227. On la distingue du héron, du flamant et d'autres échassiers par le plumage de sa queue particulièrement développé. Le seigneur de Montsalvens, qui est de coutume un frère cadet du comte, a également droit à la grue, mais accompagnée d'une étoile. Parmi les familles bourgeoises, la grue ne se trouve que chez les Comte, bourgeois de Romont et Fribourg; elle est alors de sable sur un fond d'argent. Les oiseaux se pro-



⁶ PASTOUREAU, *op. cit.*, p. 147.



posent facilement comme armes parlantes : un busard sur un tonneau pour les Bussard, deux cailles pour les Caille, un corbeau pour les Corboz et les Rappo (*der Rabe*), un hibou grand duc pour les Duc, un martin-pêcheur pour les Martin, un pigeon pour les Pugin. Le genre des autres oiseaux est parfois difficile à reconnaître et souvent il varie d'un dessinateur à l'autre, comme c'est le cas pour les Fasnacht, les Gauthier ou les Meuwly.

Le poisson, parent pauvre du bestiaire héraldique, est néanmoins représenté depuis le Moyen Âge. Il est souvent appelé bar, mais en réalité c'est un poisson stéréotypé qui ne correspond à aucune espèce précise. En général il est représenté de profil, en position horizontale et parfois en position verticale. La famille Bard de Semsales l'a adopté en variante, comme armes parlantes. Le chabot, petit poisson à large tête, fait exception en étant vu de dos. Jacques Chassot fut anobli par l'empereur Ferdinand III en 1648 et il reçut un diplôme avec des armoiries représentant trois chabots, la tête en bas. Aux Zosso, Combaz a donné un écu d'argent à trois chabots de gueules.

Les insectes et les reptiles sont très rares en héraldique. Ce sont des animaux qui ont mauvaise réputation et que l'on n'aime pas rencontrer dans la réalité. L'abeille, l'allégorie du labeur, fait exception. Combaz donne trois abeilles d'or – vues parfois comme trois mouches – pour la famille gruérienne Amey. Ces mêmes insectes, mais en argent, se retrouvent chez les Thossy de Bösinggen. Les très nombreuses familles singinoises Heimo, dont le degré de parenté n'est pas établi, ont en commun une sauterelle. Et pour la fin, une curiosité : les Barbey ont comme armes parlantes un plat à barbe... et un serpent.

Ces exemples limités aux quadrupèdes et aux oiseaux témoignent de la fantaisie qui règne dans l'héraldique paysanne fribourgeoise. La même imagination se retrouve dans des thèmes différents tels que les plantes sauvages ou cultivées, les outils et les autres objets de la vie quotidienne.

Le document

BCUF – Cabinet des manuscrits et des incunables, cote L462.

Ex libris (manuscrit) : Max de Techtermann, f. 1r°.

Page de garde : «Ce manuscrit a été fait par Jean Joseph Comba de Montbovon et Fribourg, notaire (1790–1834), +1837 / (Conseiller d'Etat de 1806–1814)». En bas de page, de la même main : «Il ne faut pas avoir une grande confiance dans les indications de Comba, car il vendait des armoiries, ce qui est prouvé», f. 1v°.

«Recueil de valeurs anciennes», ff. 2r° – 4r°.

armorial, ff. 7r° – 10r°.

lexique français v. grec, arabe, persan, ..., ff.10v° – 11r°.

«Chevalerie et ordres», ff. 12v° – 17r°.

suite de l'armorial, ff. 17v° – 33v°.

«Monnays», ff. 34r° – 39r°.

«Curés de Tavel», f. 39v°.

Nous remercions Romain Jurot qui a aimablement mis à notre disposition une copie numérisée d'où sont extraites les illustrations de cet article.